

# [ DÉCRYPTAGE ]

LES ENTREPRISES DE LA BITD À L'ÈRE DE LA GUERRE  
COGNITIVE : FAIRE FACE AUX MANIPULATIONS DE  
L'INFORMATION



Par Fiona Bessioud-Janoir



LES JEUNES  
IHEDN

## À PROPOS DE L'ARTICLE

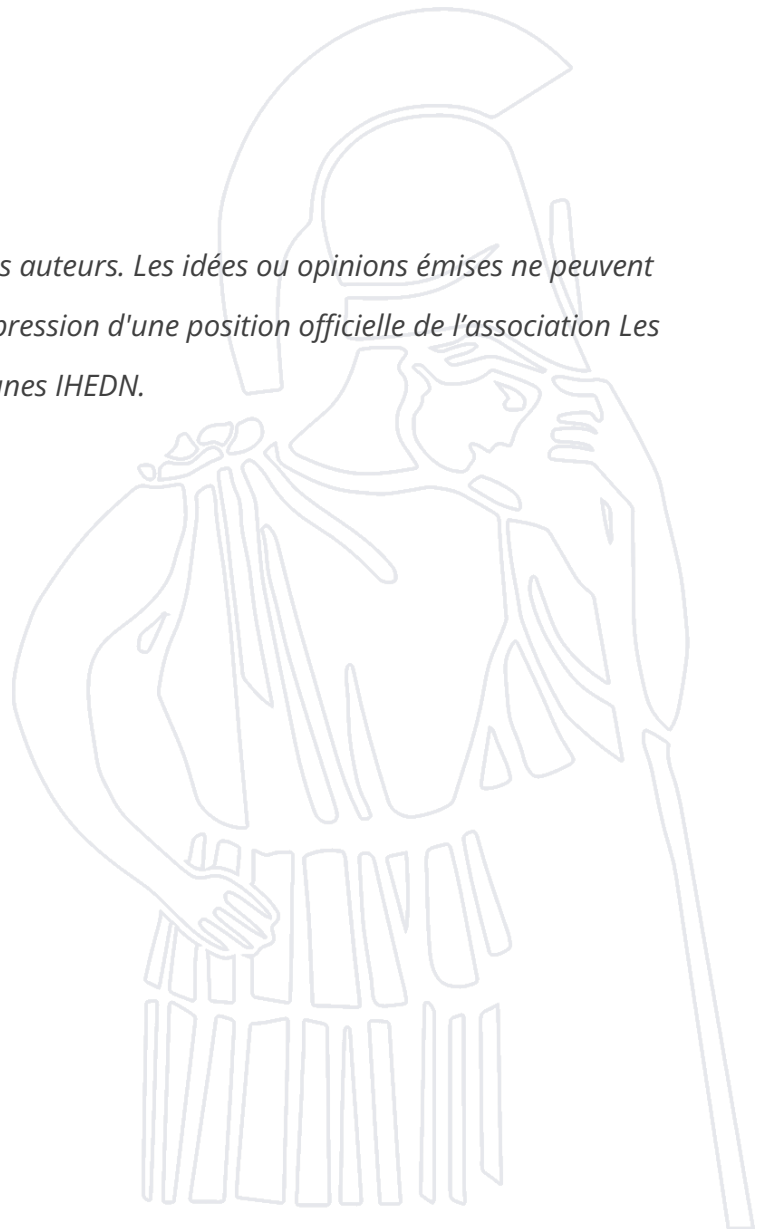
L'article traite des enjeux relatifs aux manipulations de l'information et à la guerre cognitive, qui concernent les entreprises de la BITD française. Par le fait même que ces entreprises de défense gagnent en visibilité au vu du contexte actuel, ces dernières gagnent aussi en vulnérabilité, ce qui constitue un problème pour leur réputation et la sécurité des sites. Des acteurs hostiles à la France comme la Fédération de Russie mais aussi des acteurs internes tel que le mouvement complotiste *Vérité Diffusée*, critiquent la BITD, relaient de la désinformation et usent de techniques propres à la malinformation. Ces manipulations revêtent des enjeux de guerre cognitive car elles ont pour objectif premier de modifier la perception et le comportement des publics cibles. Les entreprises de la BITD ont à leur disposition des moyens pour lutter contre les manipulations de l'information à leur encontre et l'effort doit être soutenu.

## À PROPOS DE L'AUTEUR



**Fiona Bessioud-Janoir** est responsable du Pôle Guerre informationnelle et Guerre cognitive des Jeunes IHEDN (Comité Culture et Influences) et membre du Projet Guerre Cognitive de l'Innovation Lab. Elle dirige aussi bénévolement une revue sur la prévention et la résolution de conflits au Centre d'études pour la diplomatie extérieure. Dans le cadre de ses précédentes études, Fiona a occupé le poste de chargée d'études au Centre de recherche de l'École de l'Air. Très intéressée par l'influence et la lutte informationnelle, elle a effectué un Contrat Armées-Jeunesse au Centre interarmées de concepts, de doctrines et d'expérimentations, à l'École Militaire.

*Ce texte n'engage que la responsabilité des auteurs. Les idées ou opinions émises ne peuvent en aucun cas être considérées comme l'expression d'une position officielle de l'association Les Jeunes IHEDN.*



## Les entreprises de la BITD gagnent en visibilité et en vulnérabilité

Les entreprises de la Base Industrielle et Technologique de Défense (BITD) en France font aujourd'hui face à la menace informationnelle, aux manipulations de l'information et à la désinformation. Au regard de l'actualité - marquée par les enjeux liés à l'Europe de la Défense, le sommet convoqué par le Président Emmanuel Macron pour un plus grand soutien à l'Ukraine, le discours du président énoncé le 05 mars 2025, les investissements français dans le secteur de la défense, et enfin, la période de négociations annuelles obligatoires au sein de la BITD - les entreprises de défense gagnent en visibilité et donc *de facto* en vulnérabilité.

Ce constat n'est pas nouveau et s'inscrit dans la ligne droite de l'invasion d'Ukraine par la Fédération de Russie en 2022, où selon la Direction du Renseignement et de la Sécurité de la Défense (DRSD), « *l'exposition médiatique des entreprises de la BITD française qui fournissent du matériel militaire à l'Ukraine s'est renforcée et a facilité la mise en œuvre de stratégies d'ingérences numériques de plus en plus complexes, dans les champs informationnel et cyber* »<sup>1</sup>.

Pour autant, les ingérences numériques informationnelles ne sont pas les seules sources de désinformation à l'encontre de la BITD, bien qu'elles puissent tout de même parfois en être l'origine. Certains citoyens français, réceptifs aux discours et aux narratifs hostiles à la France ou antisystèmes voire complotistes, relayent des informations trompeuses à l'encontre de la BITD, tentent de discréditer les entreprises et de nuire à leur réputation. C'est le cas par exemple du mouvement *Vérité Diffusée* dont nous avons analysé l'activité grâce à une veille sur les réseaux sociaux (Facebook, Telegram, X, LinkedIn).

<sup>1</sup> « La BITD française après 3 ans de conflit en Ukraine ». *Lettre d'information économique n°18*. Direction du Renseignement et de la Sécurité de la Défense [en ligne], Février 2025 [Consulté le 01/04/2025]. Disponible sur : [https://media.licdn.com/dms/document/media/v2/D4E1FAQEQeh\\_-Pc9p8w/feedshare-document-pdf-analyzed/B4EZUeacZ1GgAY-/0/1739972008602?e=1743638400&v=beta&t=KkdxReTTTwpHdL\\_u48oHsNolXbeyHPyITGQNZTLpxEc](https://media.licdn.com/dms/document/media/v2/D4E1FAQEQeh_-Pc9p8w/feedshare-document-pdf-analyzed/B4EZUeacZ1GgAY-/0/1739972008602?e=1743638400&v=beta&t=KkdxReTTTwpHdL_u48oHsNolXbeyHPyITGQNZTLpxEc).

De fait, l'analyse de la pénétration des récits étrangers au sein de la population française et à l'encontre de la BITD est en partie visible *via* une analyse approfondie des réseaux sociaux et de leurs interconnexions. Bien que ne reflétant pas complètement la réalité en matière de perception globale de l'opinion publique française, certaines publications sur Facebook, Instagram, X (Twitter) et certains messages sur des canaux de diffusion Telegram, permettent d'entrevoir et de détecter plusieurs tentatives de manipulation de l'information ainsi que leur mode opératoire à l'encontre des entreprises de défense. Globalement, ces manœuvres ne semblent pas atteindre suffisamment d'audience pour avoir un impact notable sur la réputation des entreprises à l'échelle nationale ou internationale. Néanmoins, il apparaît essentiel de prendre connaissance de ces manœuvres afin d'y répondre le plus efficacement possible.

Les réseaux sociaux ne sont pas le seul terrain de la désinformation et des manipulations de l'information. En effet, l'environnement physique peut lui aussi être utilisé pour instiller des narratifs spécifiques contre la BITD, à travers l'organisation d'événements contestataires et leur amplification médiatique sur internet. Les entreprises de la BITD sont donc aujourd'hui confrontées à des méthodes appliquées à la guerre informationnelle voire à la guerre cognitive.

## **La guerre cognitive et les ingérences informationnelles contre les entreprises de la BITD.**

Le colonel Olivier Pinard Legry définit la guerre cognitive dans son article « *Neurosciences et sciences cognitives : comment se préparer à la guerre des cerveaux ?* » de la manière suivante : « *Souvent réduite aux sciences cognitives qui analysent le comportement du cerveau, ou à la dimension cognitive du soldat augmenté, ou encore aux opérations d'influences et à la guerre psychologique, la cognitive militaire est tout cela à la fois* »<sup>2</sup>. La guerre cognitive

---

<sup>2</sup> PINARD LEGRY, O. « Neurosciences et sciences cognitives : comment se préparer à la guerre des cerveaux ? ». *Revue Défense Nationale, Hors-série (HS3)* [en ligne], 2022 [Consulté le 01/04/2025], pp 58-76. Disponible sur : <https://shs.cairn.info/revue-defense-nationale-2022-HS3-page-58?lang=fr> <https://www.defnat.com/pdf/cahiers/CAH094/05.%20Pinard-Legry.pdf>.

menée par un acteur peut cibler une population en particulier ou une population en générale : les individus, les groupes sociaux, la société, les institutions publiques et gouvernementales ou encore les entreprises. Dans notre contexte, il s'agit d'un ciblage à double enjeu : dans un premier temps, un ciblage envers la population française afin qu'elle critique largement les entreprises de défense ; dans un second temps, plus spécifiquement les employés des entreprises de la BITD (sous-traitants, PME, ETI ou grandes entreprises) pour saper la cohésion interne ou réduire/annihiler l'engagement des salariés.

Les moyens utilisés dans le cadre de la guerre informationnelle voire de la guerre cognitive sont l'exploitation des médias, la publicité et la rémunération d'influenceurs, les réseaux sociaux ou encore l'amplification pas des médias authentiques ou non authentiques, et ce, pour engendrer un impact dans l'espace numérique ou l'espace physique<sup>3</sup>. La DRSD ajoute que dans le cas des opérations menées à l'encontre de la BITD, il existe une complexification des manœuvres informationnelles, certainement avec pour objectif premier d'intensifier les effets sur les perceptions de la population française.

Dans le cadre de notre analyse des manipulations de l'information à l'encontre de la BITD, les acteurs à la manœuvre recherchent sans conteste à instrumentaliser et à mobiliser plusieurs types de biais cognitifs des populations cibles. Ces dernières peuvent être particulièrement vulnérables ou perméables aux manipulations de l'information. De fait, le commandant Samuel Henry a déclaré lors d'un entretien pour le Comité Culture et Influences des Jeunes IHEDN qu'il est « *facile de manipuler les gens en exploitant des mécanismes bien documentés par la psychologie cognitive, comme l'effet de simple exposition théorisé par Robert Zajonc ou l'effet d'influence continue (...). En réalité, il suffit de diffuser massivement des informations, vraies ou non, pour qu'elles deviennent familières aux individus. La répétition et la présence constante des informations poussent à rendre ces*

<sup>3</sup> « La BITD française après 3 ans de conflit en Ukraine ». *Lettre d'information économique n°18*. Direction du Renseignement et de la Sécurité de la Défense [en ligne], Février 2025 [Consulté le 01/04/2025]. Disponible sur : [https://media.licdn.com/dms/document/media/v2/D4E1FAQEQeh\\_-Pc9p8w/feedshare-document-pdf-analyzed/B4EZUeacZ1GgAY-/0/1739972008602?e=1743638400&v=beta&t=KkdxReTTTwpHdL\\_u48oHsNolXbeyHPyITGQNZTLpxEc](https://media.licdn.com/dms/document/media/v2/D4E1FAQEQeh_-Pc9p8w/feedshare-document-pdf-analyzed/B4EZUeacZ1GgAY-/0/1739972008602?e=1743638400&v=beta&t=KkdxReTTTwpHdL_u48oHsNolXbeyHPyITGQNZTLpxEc).

dernières crédibles, rendant possible le travail de persuasion »<sup>4</sup>. Ces biais cognitifs, conscients ou inconscients au sein de la population, sont spécifiquement amplifiés sur les réseaux sociaux, où les utilisateurs peuvent s'enfermer dans une spirale informationnelle et une bulle informationnelle sans fin. On peut ainsi évoquer l'effet de terrier de lapin<sup>5</sup>, qui semble particulièrement affecter la jeunesse et qui est facilité par les algorithmes de recommandation.

L'acteur principal en matière d'influence informationnelle à l'encontre de la BITD française semble être la Fédération de Russie. En témoigne, une publication sur le site internet de l'Ambassade de la Fédération de Russie en France, à destination de la population française, qui permet de rendre compte du narratif officiel du gouvernement russe à l'encontre des entreprises de défense et du gouvernement français : « *il est douloureux de voir des armes françaises utilisées pour tuer des Russes et effectuer des frappes qui entraînent la mort de civils et détruisent des infrastructures civiles* », à laquelle est adjointe la déclaration suivante : « *la question se pose également de savoir comment la concentration du potentiel et des ressources de l'économie française à des fins de soutien militaire au régime de Kiev converge avec les besoins sociaux-économiques des citoyens français ?* »<sup>6</sup>. Nous remarquons, à l'étude de l'argumentaire du mouvement *Vérité Diffusée* (analysé en deuxième partie de l'article), de fortes similitudes de propos entre les deux narratifs. Cela laisse penser que ce mouvement est fortement influencé par le narratif de la Fédération de Russie, probablement du fait d'une perméabilité très prononcée de la sphère complotiste aux influences et aux ingérences informationnelles russes.

<sup>4</sup> Site de diffusion des productions du Comité Culture et Influences des Jeunes IHEDN (Pôle guerre informationnelle et guerre cognitive). Disponible sur : <https://www.jeunes-ihedn.org/comites/culture-influences/>.

<sup>5</sup> Le fait de s'enfoncer et de se perdre dans les contenus sur les réseaux sociaux - essentiellement sur TikTok.

<sup>6</sup> « Commentaire de l'Ambassade de Russie en France sur les déclarations de l'ambassadeur d'Ukraine en France, Vadim Omelchenko ». *Actualités*, 22 août 2023. Ambassade de Fédération de Russie en France. Disponible sur : [https://france.mid.ru/fr/rufr/old-cscor-page/evenements/commentaire\\_de\\_lambassade\\_de\\_russie\\_en\\_france\\_sur\\_les\\_declarations\\_de\\_lambassadeur\\_d\\_ukraine/](https://france.mid.ru/fr/rufr/old-cscor-page/evenements/commentaire_de_lambassade_de_russie_en_france_sur_les_declarations_de_lambassadeur_d_ukraine/).

## Commentaire de l'Ambassade de Russie en France sur les déclarations de l'ambassadeur d'Ukraine en France, Vadim Omelchenko

Les révélations de l'ambassadeur d'Ukraine en France, Vadim Omelchenko, faites dans une interview accordée au média ukrainien «Rive gauche», sur l'assistance militaire fournie par la France à Kiev et les projets de l'augmenter davantage, confirment un fait évident: contrairement aux déclarations officielles, selon lesquelles la France ne fait pas partie au conflit, Paris y est directement impliqué et ses actes contribuent à l'escalade de la situation plutôt qu'à sa résolution.

Il est douloureux de voir des armes françaises utilisées pour tuer des Russes et effectuer des frappes qui entraînent la mort de civils et détruisent des infrastructures civiles. Ceux qui encouragent les activités terroristes du régime de Kiev doivent prendre conscience de la gravité de leur responsabilité.

En ce qui concerne l'affirmation de l'ambassadeur ukrainien selon laquelle, pour fournir des armes à Kiev au rythme promis, les entreprises françaises concernées "travaillent 24/7" et "sont passées en mode d'urgence", la question se pose également de savoir comment la concentration du potentiel et des ressources de l'économie française à des fins de soutien militaire au régime de Kiev converge avec besoins socio-économiques des citoyens français?

Capture d'écran d'un commentaire de l'Ambassade de la Fédération de Russie en France à propos du soutien de la France à l'Ukraine.

### **Un déploiement progressif des manipulations informationnelles de plus en plus complexes à l'encontre de la BITD, dans les champs virtuels et physiques.**

Les plateformes de réseaux sociaux étant en partie fondées sur le sensationnalisme et la polarisation, de plus en plus de manœuvres informationnelles à l'encontre de la BITD ont pour principe de générer la peur, l'indignation, le dégoût voire la haine. L'intérêt de ces manipulations est aussi d'arriver à retranscrire ces vives émotions dans l'espace physique.

Certains Français sont particulièrement perméables à la désinformation et aux théories du complot. Ils relaient alors des discours très proches de l'argumentaire de la Fédération de Russie et tentent de les rendre visibles voire crédibles aux yeux de la population française. C'est le cas du mouvement *Vérité Diffusée*.

#### **Présentation du mouvement complotiste *Vérité Diffusée*.**

Il s'agit d'un mouvement organisé, présent sur la plupart des réseaux sociaux, avec cependant une absence notable sur LinkedIn pour le moment. Il est particulièrement actif

et visible sur Telegram avec plus de 83 000 abonnés au canal de diffusion et un engagement prononcé lors des publications des messages (réactions nombreuses...). Sur leur canal, de très nombreuses publications sont relayées et peuvent ainsi entraîner un sentiment de surcharge informationnelle voire de surcharge cognitive. De fait, plusieurs publications par jour sont publiées. Cette surcharge peut induire progressivement un sentiment d'anxiété et de peur auprès des populations ciblées par l'information, ce qui semble être l'un des objectifs du mouvement *Vérité Diffusée*. Ces sentiments, s'ils venaient à être généralisés, peuvent mener à une polarisation extrême de la société et à une remise en cause du fonctionnement démocratique.

Pour relayer les contenus, les modérateurs ont mis en place un « *système de couleurs pour chaque rubrique du canal* » : rouge pour les publications liées au Gouvernement, orange pour les Conflits et les Guerres, bleu pour la crise Covid et autres maladies, vert pour les Sujets divers, violet pour les Sujets sensibles, jaune pour la Nature et les Soins et enfin, gris pour « *Matière Grise* ». Il est important de noter que les thématiques liées au gouvernement, aux conflits et aux guerres sont en première position en termes de hiérarchisation de sujets. Les couleurs attribuées à ces thématiques ont probablement leur signification ou traitent d'intentions toutes particulières. Le rouge et l'orange attirent l'œil et mobilisent plus l'attention que les autres couleurs. Par ailleurs, ces deux couleurs peuvent aussi évoquer des émotions fortes et vives comme la colère ou l'hostilité. L'idée d'apposer des couleurs spécifiques à du contenu tout aussi spécifique n'a rien d'anodin : cela équivaut à transposer des émotions ciblées pour certaines informations afin de modifier la perception des récepteurs. Ainsi, dans ce cas précis, à la lecture d'un texte contre la BITD accompagné de la couleur rouge ou orange, le récepteur aura vraisemblablement plus tendance à ressentir de la colère voire de l'hostilité à l'égard des entreprises de défense.



Capture d'écran d'un contenu du canal Telegram expliquant le code couleurs.

Parmi ses nombreux contenus, le mouvement *Vérité Diffusée* critique vivement les entreprises de la BITD de manière très directe. De ce fait, une campagne informationnelle contre les entreprises de la BITD a été lancée par ce mouvement en mars 2025 sur plusieurs canaux (diffusion multicanale). Cette campagne, que nous allons nommer « *DOSSIER MANIPULATION* », a été repérée en premier lieu sur Facebook et reprend les méthodes de hiérarchisation thématique établies sur Telegram : les publications débutent par un carré rouge - thématique Gouvernement - et sont suivies de la mention « *DOSSIER MANIPULATION* », tout en accusant le gouvernement et les entreprises de la BITD de manipuler la population française pour des intérêts capitalistes et politiques.

### **Le « DOSSIER MANIPULATION » : des manipulations de l'information à l'encontre de la BITD française.**

Plusieurs profil Facebook, deux comptes identifiés - comptes A et B - ont publié le 14 mars 2025 et le 24 mars 2025 deux publications très ressemblantes, avec une rédaction identique ou quasiment identique pour certaines phrases. Les publications des comptes A et B commencent ainsi par deux titres très illustratifs : « *DOSSIER MANIPULATION : MACRON VEND NOS DÉFENSES MILITAIRES EN EXPLIQUANT QU'IL VEUT RÉARMER LE PAYS !* » et « *DOSSIER MANIPULATION : L'ACCEPTATION DE L'INACCEPTABLE [faute d'orthographe intégrée]* »

*SOUS COUVERT DE LA PEUR* ». Une troisième publication d'un autre compte identifié - compte C - a consisté à partager la publication du compte A tout en invitant l'auditoire à rejoindre un canal Telegram intitulé « @VeriteDiffusee » mais aussi une page Twitter du même nom.

Par l'analyse des publications rattachées au DOSSIER MANIPULATION, on peut se demander si ces dernières n'entrent pas dans le cadre plus large d'une simple contestation citoyenne. Par leur caractère très proche et similaire en matière de narratif et de rédaction, il semble pertinent de suspecter l'emploi d'une méthode informationnelle très spécifique : le cypasta, défini par VIGINUM comme « *un bloc de texte ou de visuel copié-collé à l'identique, ou presque, à travers une ou plusieurs plateformes web, dans le but d'amplifier la visibilité d'un message* »<sup>7</sup>. Après une analyse et une lecture des publications ou des partages de publications par les comptes A, B et C, nous constatons que certains membres du mouvement *Vérité Diffusée* ont donc certainement recours à différentes techniques de manipulation de l'information en ligne comme le cypasta mais également à d'autres techniques.

Nous pouvons nous interroger également sur le recours à ce que l'on appelle « *l'astroturfing* », qui consiste en « *une stratégie de communication usurpant l'identité citoyenne dans l'espace public* »<sup>8</sup>. Cette technique, qui peut être considérée comme une tromperie informationnelle, consiste à faire croire sur les réseaux sociaux qu'il existe une mobilisation citoyenne plus ou moins importante, voire un mouvement citoyen, à l'encontre d'une cible donnée - ici, les entreprises de la BITD et surtout le gouvernement en général. Bien que certains français adhèrent sans doute réellement au mouvement *Vérité Diffusée*, il n'est pas impossible que le nombre de soutiens réels soit gonflé par le recours à l'astroturfing. Cette technique consiste, dans notre cadre précis, à amplifier les récits hostiles à la BITD. L'astroturfing peut être organisé par plusieurs types d'acteurs :

<sup>7</sup> U-N Notorious BIG. *Une campagne numérique de manipulation de l'information ciblant les DROM-COM et la Corse* [en ligne]. VIGINUM. Décembre 2024 [Consulté le 01/05/2025]. Disponible sur : [https://www.sgdsn.gouv.fr/files/Publications/20241202\\_NP\\_SGDSN\\_VIGINUM\\_RAPPORT-BIG.pdf](https://www.sgdsn.gouv.fr/files/Publications/20241202_NP_SGDSN_VIGINUM_RAPPORT-BIG.pdf)

<sup>8</sup> BOULAY, S. *Exploration du phénomène d'astroturfing : une stratégie de communication usurpant l'identité citoyenne dans l'espace public* [en ligne]. *Varia*. pp 64-81. 2012 [Consulté le 01/05/2025]. Disponible sur : <https://journals.openedition.org/ricsp/487?lang=en#tocto3n1>

des acteurs privés, des groupes de pression ou encore des partis politiques voire des États.

Enfin, en matière d'amplification, une autre technique est appliquée : celle du partage de hashtags spécifique comme ici #jerefusedefinancerlaguerre, vraisemblablement initié par le mouvement étudié. Le 25 mars 2025, la première publication visible en haut du fil d'actualité dans le « TOP publications » est une publication du mouvement en question. Cela signifie qu'il s'agit de la publication ayant généré le plus de réactions ou d'engagement en utilisant l'hashtag #jerefusedefinancerlaguerre. Il est donc probable que *Vérité Diffusée* ait donné naissance à cet hashtag en particulier.



Capture d'écran d'une publication du mouvement Vérité Diffusée sur sa page X (Twitter).

Concernant les publications des comptes A, B et C analysées, elles comprennent donc des titres, volontairement rédigés en lettres majuscules, ayant pour objectif d'attirer l'attention sur le contenu de la publication. Le développement de l'argumentaire porte principalement sur une critique du président Emmanuel Macron, du gouvernement français et des entreprises de la BITD. Les publications mentionnent directement des entreprises de défense comme « *Dassault, Thalès, Safran, Nexter Airbus défense* » et « *LMB aerospace* ».

Et cette technique, elle ne date pas d'hier hein !

Pendant la guerre froide le gouvernement américain agitait la peur de l'URSS pour justifier des budgets militaires astronomiques et faire taire les opposants politiques...

En France c'est Dassault, Thalès, Safran, Nexter Airbus défense qui croquent.

Le budget des commandes militaires a été multiplié par deux en 9 ans, de 10 milliards à 20 milliards par an et,

En 2024 les entreprises de défense européenne ont enregistré + 17 % de croissance.

Capture d'écran d'une publication d'une adhérente au mouvement Vérité Diffusée, sur Facebook.

Le contenu se concentre également sur la critique de la situation budgétaire française, sur la dette française et sur l'abandon du gouvernement concernant les problématiques internes du pays, au profit d'enjeux internationaux. Pour parvenir à instrumentaliser les divisions internes, un lexique proche de la peur et de l'indignation est intégré à l'argumentaire. Dans la publication B, le terme « peur » est employé pas moins de 6 fois. Il y a par ailleurs un appel au soulèvement avec une phrase qui ne laisse pas de doute : « *À quand le réveil des peuples pour stopper la folie meurtrière des élites ?* ». Ainsi, la mobilisation de la peur et de l'indignation a pour objectif de générer une opposition aux intérêts fondamentaux de la Nation et aux entreprises de la BITD française.

Il est par ailleurs intéressant de noter que certains comptes liés aux mouvement *Vérité Diffusée* publient ou partagent du contenu pro-russe voire pro-poutine, anti-vax, anti-Macron et complotiste. C'est le cas du compte C qui a - rappelons-le - partagé la publication du compte A sur le DOSSIER MANIPULATION. En effet, deux exemples concrets peuvent affirmer ce propos. L'une des publications partagées accuse le président d'appauvrir les Français en jouant, encore une fois, sur la peur et en présentant la Fédération de Russie comme une menace : « *Nécron [Macron] a mené la France au bord de l'effondrement et maintenant, il utilise une fausse menace russe pour nous faire les poches, une fois de plus ! Très rentable la peur... Et ça ne date pas d'hier* ». Une autre publication partagée comprend une image à l'allure propagandiste, reprise sur TikTok et précisant : « *La Russie n'est pas mon ennemi* ». Ce constat d'une certaine proximité du mouvement complotiste avec la Fédération de Russie peut être appuyé par des arguments émis par Duzan Bozalka dans un article publié sur le site de l'INA, où ce dernier mentionne

directement le mouvement *Vérité Diffusée* comme une chaîne Telegram diffusant et amplifiant l'actualité complotiste parfois générée par des chaînes pro-Kremlin comme « *celles du ministère russe de la Défense et de Oplot TV* »<sup>9</sup>.



Capture d'écran d'une publication d'un adhérent au mouvement *Vérité Diffusée*, sur Facebook.

Comme déjà mentionné, la campagne liée au DOSSIER MANIPULATION est également déployée sur d'autres plateformes que Facebook. C'est le cas sur Telegram par exemple, où le relai de la désinformation est savamment pensé et organisé. La publication du compte B, par ailleurs également publiée sur la chaîne Telegram « *@VeriteDiffusee* », compte un engagement bien supérieur à celui sur Facebook : un like et un partage sur Facebook, 284 réactions sur Telegram et 26 commentaires dans le canal de diffusion. La page X (Twitter) du mouvement *Vérité Diffusée* comptabilise plus de 23 000 publications, 74 000 abonnés, et certaines de leurs publications entraînent un engagement qui peut être considéré comme moyen ou relativement élevé tandis que d'autres ne suscitent que très peu d'engagements comparativement au nombre d'abonnés. Il est par ailleurs

<sup>9</sup> BOZALKA, D. « Guerre en Ukraine : la Russie s'appuie sur la sphère complotiste pour diffuser sa propagande ». *INA, la revue des médias* [en ligne], 24/04/2023 [Consulté le 01/04/2025]. Disponible sur : <https://larevuedesmedias.ina.fr/circulation-propagande-russie-kremlin-ukraine-complotisme-telegram-twitter-desinformation>.

envisageable que le nombre d'abonnés aux pages de ce mouvement soit, au moins dans une moindre mesure, gonflé artificiellement.

Le « *lawfare réputationnel* »<sup>10</sup>, ici caractérisé par l'instrumentalisation du droit dans les récits hostiles à la BITD française pour faire valoir un argumentaire fondé sur la manipulation informationnelle, est employé par certains membres du mouvement complotiste *Vérité Diffusée*. L'un des membres mentionne l'idée que l'article 14 de la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen de 1789 n'est pas respecté. Cette personne reprend mot pour mot l'article en question : « *Tous les citoyens ont le droit de constater, par eux-mêmes ou par leurs représentants, la nécessité de la contribution publique, de la consentir librement, d'en suivre l'emploi, et d'en déterminer la quotité, l'assiette, le recouvrement et la durée* »<sup>11</sup>. Cependant, il n'est pas mentionné le fait que « *selon l'article 34 de la Constitution de 1958, la loi est votée par le parlement et "fixe les règles concernant "l'assiette, le taux et les modalités de recouvrement des impositions de toutes natures"* »<sup>12</sup>. En somme, cela signifie que c'est le Parlement qui est finalement habilité « *dans le cadre d'une loi de finances ou d'une loi ordinaire à créer, modifier ou supprimer un impôt (...)* »<sup>13</sup>. Ainsi, une information juridique réelle est reprise dans l'argumentaire mais n'est pas traitée dans son entièreté. La dénonciation du caractère illégal des agissements de l'État est donc fautive puisque ce dernier reste dans la légalité en matière de dispositions fiscales. Il s'agit là d'un processus méthodologique inhérent à la désinformation mais aussi à la malinformation, définie par l'Institut Supérieur de Formation au Journalisme de la manière suivante : « *contrairement à la désinformation qui implique la diffusion de fausses informations, la malinformation consiste à divulguer des informations véridiques, mais dans*

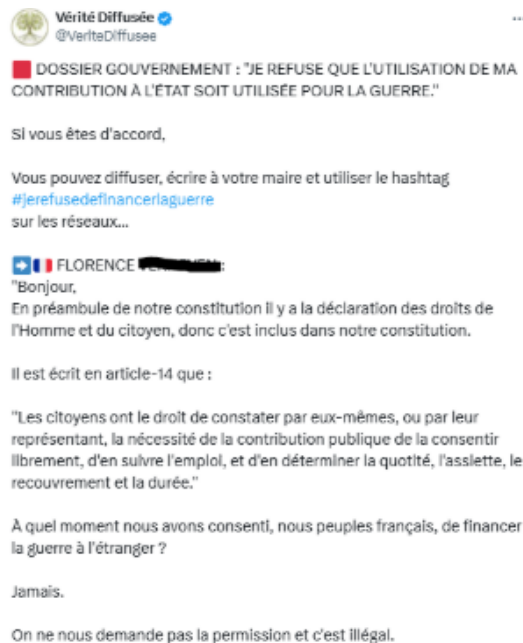
<sup>10</sup> FERAY, A. « Vers une guerre des normes ? Du lawfare aux opérations juridiques ». *IFRI* [en ligne], 05/04/2022 [Consulté le 01/04/2025]. Disponible sur : <https://www.ifri.org/fr/etudes/vers-une-guerre-des-normes-du-lawfare-aux-operations-juridiques>.

<sup>11</sup> Publication du mouvement *Vérité Diffusée* sur X (Twitter) : <https://x.com/VeriteDiffusee/status/1897364994737455259>.

<sup>12</sup> BOUVIER, M. « Le consentement de l'impôt : les mutations du citoyen-contribuable ». *Vie Publique* [en ligne], 04/09/2018 [Consulté le 01/04/2025]. Disponible sur : <https://www.vie-publique.fr/parole-dexpert/268486-le-consentement-de-limpot-les-mutations-du-citoyen-contribuable>.

<sup>13</sup> *Ibid.*

le but de nuire. (...) Par conséquent, la malinformation peut causer de réels dommages à la réputation d'une personne ou d'une organisation »<sup>14</sup>.



Capture d'écran d'une publication du mouvement Vérité Diffusée sur sa page X (Twitter).

Pour autant, le mouvement *Vérité Diffusée*, qui semble être mobilisé uniquement sur les réseaux sociaux, n'est pas le seul acteur à diffuser ou à relayer des narratifs opposés à la BITD. Ces narratifs sont par ailleurs teints de désinformation, de malinformation ou encore de mésinformation. D'autres acteurs tentent de distiller ces narratifs dans l'espace physique, non loin des sites de la BITD, dans le but de perturber les activités des entreprises de la défense.

### **Des opérations d'influence et des manœuvres aux abords des entreprises de la défense : risques de perturbation des activités de la BITD.**

La DRSD a par exemple repéré en 2024 une opération menée par des « *représentants syndicaux* », ayant distribué une lettre à destination de salariés d'une entreprise de

<sup>14</sup> « Désinformation/Mésinformation/Malinformation : décryptage des nuances ». ISFJ [en ligne], 28 décembre 2023. Disponible sur : <https://www.isfj.fr/actualites/28122023-desinformation-mesinformation-malinformation-decryptage-des-nuances-cruciales/>.

défense dénonçant « *l'offensive de l'industrie de l'armement française [ayant pour] unique but de servir le profit, les intérêts capitalistes et les guerres impérialistes* »<sup>15</sup>. Plusieurs manifestations organisées à l'entrée ou autour de différents sites d'entreprises en lien direct ou indirect avec les entreprises de la BITD ont été instrumentalisées. Il s'agit d'atteintes physiques qui ont un impact non négligeable sur la réputation de la BITD. La DRSD a évoqué la possibilité que « *différents appels à dénoncer et entraver les ventes d'armement français sur fond de conflits en Europe de l'Est comme au Moyen-Orient pourraient se traduire dans les prochains mois par des actions plus ciblées* ». D'ailleurs, une instrumentalisation des manifestations pro-palestiniennes à l'entrée de certains sièges sociaux d'entreprise pour déstabiliser leur accès et leur activité a été notifiée en 2023<sup>16</sup>. Enfin, d'après la DRSD les ingérences informationnelles numériques et physiques sont relayées puis médiatisées à l'international à travers des médias étrangers, en partie pro-Kremlin comme Pravda, Russia Today ou Sputnik. Ces ingérences ont également pour objectif sur le long terme de rendre moins compétitives les entreprises de la BITD et/ou de nuire à leur réputation auprès de potentiels acheteurs. Ainsi, dans ce cas précis, le virtuel se mêle au réel et prend une envergure plus que stratégique lorsqu'il s'agit de médiatiser des événements physiques contre la BITD.

### **Quels risques et quelles recommandations pour limiter les effets des manœuvres informationnelles ayant pour cibles les entreprises de la BITD ?**

À l'aune du constat d'un développement des manipulations de l'information à l'encontre des entreprises de défense, dans l'espace virtuel comme dans l'espace physique, il est

---

<sup>15</sup> « La BITD française après 3 ans de conflit en Ukraine ». *Lettre d'information économique n°18*. Direction du Renseignement et de la Sécurité de la Défense [en ligne], Février 2025 [Consulté le 01/04/2025]. Disponible sur : [https://media.licdn.com/dms/document/media/v2/D4E1FAQEQeh\\_-Pc9p8w/feedshare-document-pdf-analyzed/B4EZUeacZ1GgAY-/0/1739972008602?e=1743638400&v=beta&t=KkdxReTTTwPHdL\\_u48oHsNoIXbeyHPyITGONzTLpxEc](https://media.licdn.com/dms/document/media/v2/D4E1FAQEQeh_-Pc9p8w/feedshare-document-pdf-analyzed/B4EZUeacZ1GgAY-/0/1739972008602?e=1743638400&v=beta&t=KkdxReTTTwPHdL_u48oHsNoIXbeyHPyITGONzTLpxEc).

<sup>16</sup> Panorama des ingérences à l'encontre de la sphère défense en 2023. *Lettre d'information économique n°16* [en ligne]. Direction du Renseignement et de la Sécurité de la Défense, juillet 2024 [Consulté le 01/04/2025]. Disponible sur : <https://www.defense.gouv.fr/sites/default/files/drdsd/LIE-16-Panorama-des-ingerences-a-l-encontre-de-la-sphere-defense-en-2023.pdf>.

important de souligner les risques auxquels font face les entreprises ciblées et les solutions envisagées pour pallier les effets de la désinformation.

Sur le court terme ou de manière ponctuelle, il existe premièrement un risque accru d'une massification des campagnes informationnelles contre les entreprises de la BITD lors d'événements ou de dates clés : discours politiques en lien avec les investissements de défense, négociations annuelles obligatoires, salons axés sur le secteur de la défense, événements d'entreprise... Il est donc conseillé d'effectuer une veille informationnelle particulièrement poussée lors de ces périodes spécifiques et d'être en capacité de mobiliser une cellule de crise rapidement en cas de détection d'une campagne de désinformation ou de dénigrement d'ampleur. Cette veille doit en toute logique être effectuée sur les réseaux sociaux (médias alternatifs) mais aussi par une analyse des médias traditionnels - versions papier si possible et versions en ligne.

Selon la DRSD, l'un des trois principaux objectifs de manipulation de l'information contre les entreprises de la défense consisterait à entraîner des « contestations internes » et des manifestations proches des sites de défense afin de perturber la production et l'activité des entreprises. Plus largement, si les employés ciblés sont aussi particulièrement perméables à la désinformation, ces derniers peuvent certes perturber la cohésion interne de l'entreprise, mais ils peuvent aussi être amenés à démissionner ou même à devenir un danger pour l'entreprise (compromission d'informations, violence, etc). Il est donc important de réduire les risques de perméabilité aux récits hostiles à la BITD pour les employés eux-mêmes. Ceci est en partie possible *via* l'organisation de tables rondes en entreprises faisant intervenir des experts sur les questions liées à la guerre informationnelle ou à la guerre cognitive, *via* la formation aux médias, une sensibilisation accrue ou encore *via* la création de *serious games* et de *wargames* axés sur l'influence et la lutte informationnelle dans le monde économique et dans le secteur de la défense.

Sur le long terme, si la réputation des entreprises de défense venait à en pâtir du fait de campagnes de dénigrement et/ou de désinformation à répétition difficiles à enrayer, l'un des premiers grands risques consisterait en une diminution progressive mais finalement

drastique de l'intérêt de la jeunesse à candidater au sein des entreprises de la défense, et ce, pour des questions relatives à l'éthique, au sens à donner à une carrière professionnelle et à la volonté de s'engager pour défendre les intérêts fondamentaux de la Nation. C'est pourquoi pérenniser une communication claire avec l'opinion publique française et en particulier avec la jeunesse est plus que nécessaire pour maintenir l'attractivité de ces carrières. Cela est par ailleurs déjà mis en place *via* les politiques de rayonnement ou d'influence de nombreuses entreprises de la BITD dans le cadre de l'organisation d'événements de recrutements, lors de Salons ou d'interventions de certains employés à des tables rondes, conférences ou séminaires. Pour autant, les efforts doivent pouvoir être soutenus.

Pour noyer les potentielles opérations informationnelles à l'encontre de ces mêmes entreprises, il peut être pertinent de rester en flux tendu en ce qui concerne la communication institutionnelle sur les réseaux sociaux ou dans le cadre des relations presse. Le fait de communiquer régulièrement avec le public peut entraîner un sentiment de confiance envers les entreprises de la BITD. Enfin, pour continuer à être compétitif sur le champ informationnel, pour elles-mêmes ainsi que pour l'État, les entreprises de la BITD française sont conscientes de l'importance et de l'effectivité d'une « *course à l'armement technologique (...) engagée pour parvenir à déjouer ces menaces* »<sup>17</sup>. Dans un article paru dans la RDN, rédigé par Emmanuel Chiva et Jean-Baptiste Colas (respectivement Délégué général pour l'armement et Conseiller au Cabinet du Délégué général pour l'armement), ces derniers considèrent que l'innovation est une solution pour répondre en partie aux enjeux de défense nationale.

Dans l'idéal, l'ensemble de ces recommandations pourraient être appliquées tant pour les grandes entreprises de la défense que pour les sous-traitants, les PME et les ETI.

En ouverture, il est important de noter que les campagnes de désinformation, de dénigrement et de diffamation concernent l'ensemble des institutions ou entreprises liées

---

<sup>17</sup> CHIVA, E. « la Direction générale de l'Armement doit éclairer l'avenir ». IHEDN [en ligne]. Disponible sur : <https://ihedn.fr/lundis-de-lihedn/precedents-conferences/e-chiva-la-direction-generale-de-larmement-doit-eclairer-lavenir/>.

à la défense nationale et à d'autres enjeux stratégiques plus globaux. En plus des entreprises de la BITD, les manipulations de l'information peuvent consister à dénigrer et à impacter les ministères, les centres de recherche, les laboratoires de recherche ou les associations.





**LES JEUNES  
IHEDN**

[publication@jeunes-ihedn.org](mailto:publication@jeunes-ihedn.org)